

Property Tax Refund
APPLICATION FOR YUKON HOME OWNERS GRANT
Remboursement des taxes foncières
DEMANDE DE SUBVENTION
AUX PROPRIÉTAIRES D'HABITATION

ROLL NUMBER: _____
as shown on tax notice

APPLICANT'S FULL NAME: _____
please print

CURRENT MAILING ADDRESS: _____

ADDRESS OF PROPERTY FOR WHICH GRANT APPLICATION IS BEING MADE: _____

if different from current home address proof of residency may be required

THE FOLLOWING DECLARATION MUST BE FILLED IN AND SIGNED:

1 I _____ (print name) am a qualified applicant as (check one):

- A registered owner of the Property, or
- A purchaser of the property, or
- An occupier of the property under a lease from the Crown, or
- Own and occupy a mobile home on land I do not own, or
- A "qualified applicant" under s.1(2) of the *Home Owners Grant Act* (separated spouses)
- Other (please specify) _____

Further proof of qualification may be requested

2 The following person(s) is/are also registered owner(s)/purchaser under agreement for sale/occupier under a lease from the Crown/or qualified applicant of the Property:

3 I lived at the Property as my normal residence from:

_____ 20 ____ to
_____ 20 ____ .

At least 184 days of residency in a calendar year is required to qualify for a Home Owners Grant. If you have changed residences during the year, you may satisfy the 184 day requirement by adding up the periods of normal residency for each home. (Contact the Property Assessment and Taxation Office for more information).

4 Have you applied for a Home Owners Grant on any other property in the Yukon for this calendar year?

Yes No

NUMÉRO AU RÔLE : _____
qui apparaît sur l'avis de taxes foncières

NOM AU COMPLET DU DEMANDEUR : _____
en lettres détachées

ADRESSE POSTALE ACTUELLE : _____

ADRESSE DU BIEN VISÉ DANS LA DEMANDE DE SUBVENTION : _____

si différente de l'adresse domiciliaire actuelle, une preuve de résidence peut être requise

LA DÉCLARATION QUI SUIT DOIT ÊTRE REMPLIE ET SIGNÉE :

1 Je, _____, (nom en lettres détachées) suis un demandeur admissible à titre (cocher une seule case) :

- de propriétaire inscrit du bien
- d'acquéreur au titre d'une convention exécutoire de vente
- d'occupant d'une terre de la Couronne au titre d'un bail de la Couronne
- de propriétaire et d'occupant d'une maison mobile située sur un terrain qui ne m'appartient pas
- de « demandeur admissible » au sens du paragraphe 1(2) de la Loi sur la subvention aux propriétaires d'habitations (conjoints séparés)
- Autre (préciser) _____

Une preuve d'admissibilité supplémentaire peut être demandée.

2 La(Les) personne(s) suivante(s) est/sont aussi, selon le cas, propriétaire(s) inscrit(s)/acquéreur(s) au titre d'une convention exécutoire de vente/ occupant(s) d'une terre de la Couronne au titre d'un bail de la Couronne/ demandeur(s) admissible(s) du bien :

3 Le bien m'a servi de résidence habituelle pendant la période suivante :

du _____ 20 ____ au
_____ 20 ____ .

Il faut compter au moins 184 jours de résidence pendant une année civile donnée afin d'être admissible à une subvention destinée aux propriétaires d'habitations. Si vous avez changé de résidences pendant l'année, vous pouvez satisfaire à l'exigence de 184 jours en additionnant les périodes de résidence habituelle à l'égard de chaque habitation. (Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau de l'évaluation et de la taxation foncières).

4 Avez-vous fait une demande de subvention destinée aux propriétaires d'habitations à l'égard de tout autre bien situé au Yukon pour la présente année civile?

Oui Non

SENIOR HOME OWNERS GRANT:

5 I am, or will become, **65 years of age** in the calendar year 20 _____.

I am not 65, but qualify under s. 2(4) of the *Home Owners Grant Act* as a surviving spouse to have my grant calculated as though I am 65 years of age.

Yes No

MULTI-USE PROPERTIES:

If a portion of your dwelling (more than one bedroom), or of any other building on your property, is NOT used exclusively for personal use, answer questions 6 and 7. (e.g. basement suite, garage used as commercial shop, 1000 sq. ft. of basement used as daycare, 500 sq. ft. of garage used for business, cabin or suite rented out, etc.).

6 What area of your dwelling, or of buildings on your property, is used for business purposes? _____ square feet

7 What area of your dwelling, or of buildings on your property, is used for rental to a tenant(s)? _____ square feet

8 Is this agricultural property?

What buildings are used for personal use?

_____ signature of applicant
DATE: _____
TELEPHONE NUMBER: _____

YOUR SIGNATURE CERTIFIES THAT YOU HAVE ANSWERED THE DECLARATION FULLY AND TRUTHFULLY. IT IS AN OFFENCE TO MAKE A FALSE APPLICATION UNDER THE HOME OWNERS GRANT ACT.

FAILURE TO SIGN, OR FILL IN ALL REQUIRED INFORMATION, WILL RESULT IN DELAYS IN PROCESSING YOUR HOME OWNERS GRANT APPLICATION.

Your property taxes for the current year must be paid in full.

Instructions for completing form:

1) The application must be received by the Yukon Government or postmarked no later than February 15 in the year following the tax year for which the application is being made.

2) If your taxes are paid by a mortgage company and you wish your mortgage company to pay your taxes less your Home Owner's Grant, please sign and submit before June 10. The grant will be deducted at time of tax payment.

OR

3) If your taxes are paid by yourself or a mortgage company and you wish to receive your Home Owners Grant as a cheque, please sign and submit after July 2.

Return Home Owners Grant Applications to:
Government of the Yukon
Home Owners Grant C-9, Property Assessment and Taxation
Box 2703,
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6
(867) 667-5268, toll free 1-800-661-0408

Drop off your application at 308 Steele Street

SUBVENTION AUX PROPRIÉTAIRES D'HABITATIONS (personnes âgées) :

5 Je suis âgé(e), ou je serai âgé(e), de **65 ans** au cours de l'année civile 20 _____.

Je ne suis pas âgé(e) de 65 ans mais je suis admissible en vertu du paragraphe 2(4) de la Loi sur la subvention destinée aux propriétaires d'habitations, à titre de conjoint survivant, à une subvention qui se calcule comme si j'étais âgé(e) de 65 ans.

Oui Non

BIENS À USAGES MULTIPLES :

Si une fraction de votre habitation (plus d'une chambre à coucher), ou de tout autre bâtiment situé sur votre bien, NE SERT PAS exclusivement à un usage personnel, veuillez répondre aux questions 6 et 7 (par exemple, appartement aménagé au sous-sol, garage servant d'atelier commercial, superficie de 1 000 pi. ca. au sous-sol servant de garderie, superficie de 500 pi. ca. dans le garage servant à des fins commerciales, chalet ou appartement loué, et autres).

6 Quelle superficie de votre habitation, ou des bâtiments situés sur votre bien, sert à des fins commerciales? _____ pieds carrés

7 Quelle superficie de votre habitation, ou des bâtiments situés sur votre bien, sert à des fins de location à un(des) locataire(s)? _____ pieds carrés

8 S'agit-il d'une propriété agricole?

Quels bâtiments servent à un usage personnel?

_____ signature du demandeur
DATE : _____
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

VOTRE SIGNATURE ATTESTE QUE VOUS AVEZ REMPLI LA DÉCLARATION DE FAÇON COMPLÈTE ET SINCÈRE. QUICONQUE FOURNIT DE FAUX RENSEIGNEMENTS DANS UNE DEMANDE EN VERTU DE LA LOI SUR LA SUBVENTION DESTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES D'HABITATIONS COMMET UNE INFRACTION.

LE DÉFAUT DE SIGNER, OU DE FOURNIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGÉS, ENTRAÎNERA DES RETARDS DANS LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION DESTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES D'HABITATIONS.

Vos taxes foncières pour l'année en cours doivent être payées au complet.

Instructions pour remplir le formulaire :

1) La date de réception de la demande par le Gouvernement du Yukon ou le cachet postal ne peuvent être postérieurs au 15 février de l'année suivant l'exercice pour lequel la demande est présentée.

2) Si vous voulez que votre société de prêt hypothécaire paie vos taxes en soustrayant votre subvention aux propriétaires d'habitations, veuillez présenter votre demande au plus tard le 10 juin. La subvention sera déduite lors du paiement des taxes.

OU

3) Si vous ou une société de prêt hypothécaire payez vos taxes et que vous souhaitez recevoir votre subvention aux propriétaires d'habitations sous forme de chèque, veuillez signer et présenter votre demande après le 2 juillet.

Faites parvenir vos demandes de subvention aux propriétaires d'habitation à l'adresse suivante :
Gouvernement du Yukon
Subvention aux propriétaires d'habitation C-9, Direction de l'évaluation et de la taxation foncières
C. P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
867-667-5268, sans frais 1-800-661-0408

Vous pouvez également déposer votre demande en personne au 308, rue Steele.